**CHARTE SÉCURITÉ**

**CHARTE SÉCURITÉ**

*Afin de garantir un moment de plaisir en toute sécurité à tous les participants, merci de lire attentivement la Charte et de la respecter à tout moment. N’hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.*

1. **SECURITÉ**

En tant que locataire ou représentant des participants, je m’engage :

* à ce que chacun des participants sache nager 25 mètres et soit capable de s'immerger,
* à ce que chaque participant porte un gilet (aide à la flottabilité) et des chaussures fermées pendant toute la période de navigation,
* à restituer dans leur état originel au Loueur l'ensemble du matériel, objet de la présente prestation,
* à avoir souscrit un contrat de responsabilité civile vie privée en cours de validité au jour de la prestation,
* à ne pas avoir de contre-indication physique ou psychique à la pratique de l'activité,
* à ne pas naviguer avec un enfant de moins de 6 ans, de porter des bottes, d'abandonner son matériel nautique et ses détritus sur le parcours ainsi que de pénétrer dans les propriétés privées longeant le parcours dont l'accès n’est pas expressément autorisé,
* à respecter la zone de navigation,
* à ne pas rentrer à la nage, même en cas de problème,
* à ne pas surestimer mes forces/capacités et celles des autres participants (il faut toujours penser au retour !)
* à avertir le Loueur en cas de difficulté et à rester à l’abri en attendant les secours,
* à toujours être équipé(e) d’un téléphone mobile,
* à emporter à boire (il est essentiel de bien s’hydrater),
* à porter du matériel adapté à la météo (lunettes de soleil, casquette, crème solaire…),
* à signaler tout comportement à risque.

1. **RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LIEUX**

En tant que locataire ou représentant des participants, je m’engage :

* à être courtois en toutes circonstances vis-à-vis des autres usagers, des équipes du Loueur, des tiers,
* à respecter les lieux visités, à ne pas pénétrer sur des propriétés privées,
* à ne rien prélever en faune et en flore, et à la respecter à tout moment afin de ne pas l’altérer,
* à ne pas approcher ou poursuivre les animaux,
* à emporter mes déchets, ne rien jeter dans l’eau et dans la mesure du possible ramasser ce que je trouve,
* à prendre soin du matériel loué et le restituer dans le même état.